



Service de police de Winnipeg

Faire de Winnipeg une collectivité
où il fait meilleur vivre

RAPPORT ANNUEL DE
2000



Organigramme



« Organisme d'application de la loi internationalement reconnu »

En vigueur le 31 décembre 2000

Murale de la page couverture

MURALE DÉDIÉE AUX POLICIERS

L'artiste locale Helena Jaworski a peint une murale de 99 pieds de longueur et de 20 pieds de hauteur sur le mur sud du stationnement de l'Immeuble de la sécurité publique. Le projet a vu le jour dans le cadre de la campagne Sois fière Winnipeg et la murale représente l'histoire du travail des policiers. Cette dernière est dédiée aux hommes et aux femmes qui ont été et qui sont membres du Service de police de Winnipeg et du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence de Winnipeg, dont le dévouement et la bravoure contribuent à faire de Winnipeg un endroit sûr où il fait bon vivre.

MESSAGE DU CHEF DE POLICE



CHEF DE POLICE –
JACK EWATSKI



CHEF DE POLICE ADJOINT –
JIM THOMPSON



CHEF DE POLICE ADJOINT –
MENNO ZACHARIAS

De nombreux défis attendaient le Service de police de Winnipeg au tournant du nouveau siècle. Nous sommes fiers des changements positifs que nous avons faits en 2000. En travaillant ensemble, nous pouvons continuer d'assurer la sécurité et la santé de nos collectivités. Nous voulons offrir un service plus efficace, répondre plus rapidement aux appels et rehausser le profil de la police dans la collectivité.

J'ai fortement encouragé l'amélioration de domaines comme la prestation des services. Le Comité de révision des opérations créé en 1999 ouvre la voie à la prestation du meilleur service qui soit aux Winnipegois. Nous avons déjà mis en œuvre plusieurs des recommandations du Comité. Nous voulons être sensibles aux besoins communautaires et nous favorisons une approche d'équipe à la résolution de problèmes. La consultation de divers propriétaires d'entreprises, dirigeants communautaires et groupes de jeunes nous permettra d'élaborer de meilleures solutions à la criminalité.

Nous encourageons nos membres à nous faire part des connaissances qu'ils acquièrent de première main. J'ai aussi rencontré les citoyens de Winnipeg afin de recueillir leurs suggestions, ce qui nous aidera à façonner l'avenir. Les chefs de police adjoints, MM. Thompson et Zacharias, et nos cadres supérieurs assurent la direction qui nous permettra de relever les défis de demain. Nous allons recourir aux partenariats afin de refléter la collectivité que nous desservons.

Nos bénévoles jouent un rôle essentiel. Les 60 bénévoles du Service d'aide aux victimes consacrent plus de 10 000 heures de travail par année à offrir un soutien émotif, à donner des renseignements sur la police et les tribunaux et à aiguiller des personnes vers d'autres organismes. Plus de 200 bénévoles offrent également un soutien au Service de police et donnent inlassablement leur temps à nos centres de service. Sans leur temps et leurs efforts, nous ne pourrions offrir le niveau de service élevé que nous offrons actuellement.

Le présent rapport annuel ne met en évidence qu'une fraction du travail que nous accomplissons afin de faire de Winnipeg une collectivité plus sûre où il fait bon vivre et travailler. Je suis très fier de tous les membres assermentés et civils du Service de police de Winnipeg qui continuent de briller dans tous les genres de situations à profil et à risque élevés.

J.J. Ewatski
Chef de police



Introduction

Le Service de police de Winnipeg est heureux de vous présenter son Rapport annuel de 2000. L'année qui vient de s'écouler a été riche en réalisations ainsi qu'en possibilités de croissance et d'établissement de liens très solides avec la population de Winnipeg.

Énoncé de mission

« Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité »



Drapeau du Service de police de Winnipeg

Collaborer au
renforcement
des collectivités

Jeter les fondations

FIERS DE NOS SERVICES DE BASE

Nous sommes fiers de nos 1 179 agents de police et de nos 299 membres du personnel qui assurent la prestation en continu de services de tout premier ordre afin de faire de Winnipeg un endroit où il est sécuritaire de vivre, de travailler et d'élever une famille.

Notre personnel de première ligne en uniforme assure une forte présence policière, intervient dans les situations d'urgence et fait montre d'une grande aptitude à résoudre les problèmes. Il constitue à la fois le cœur et l'âme du Service.

Nous allons continuer à recourir à des méthodes de patrouille générales, à des techniques d'enquête criminelle et à des stratégies de prévention du crime qui sont dynamiques et progressistes afin de protéger la vie et les biens des citoyens que nous servons.





Formation de partenariats avec la collectivité

PRESTATION DES MEILLEURS SERVICES POSSIBLES

Le Service de police de Winnipeg contribue au mieux-être des collectivités de Winnipeg en travaillant directement avec les gens qui s'y trouvent. Nous sommes à votre service et votre opinion nous importe.

Tous les ans, le chef de police tient des tribunes libres afin de donner aux Winnipegois la possibilité de dialoguer ouvertement et de nous faire part de leurs inquiétudes et de leurs suggestions en vue de l'amélioration de nos services. Chaque année, nous répondons à des milliers de lettres, d'appels téléphoniques et de courriels et nous attachons une grande importance à ces communications individuelles. Ensemble, nous collaborons à faire de nos quartiers des endroits plus sûrs.

Élaboration de plans

RÉVISION DE NOS OPÉRATIONS

En septembre 1999, le chef de police Jack Ewatski a créé un comité de révision des opérations interne à qui il a confié la tâche d'examiner les activités du Service et de formuler des recommandations sur la manière d'améliorer davantage l'efficacité et l'efficience du Service de police de Winnipeg. La société d'experts-conseils Progestic International Inc. a procédé à une évaluation indépendante de l'efficacité du Service de police de Winnipeg et des initiatives du Comité de révision des opérations interne.

À l'issue de cet examen qui s'est terminé en décembre 2000, la Société a formulé plusieurs recommandations visant à améliorer le fonctionnement du Service. Par exemple, elle a recommandé la création de centres de traitement, ce qui permettrait au Service de devenir plus efficace et aux agents de police de retourner plus rapidement sur la rue. Plusieurs autres recommandations seront mises en application au cours de 2001.

MONTER LA GARDE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

Le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix est célébré le dernier dimanche de septembre. Ainsi, chaque année, la population canadienne a la possibilité d'exprimer officiellement son appréciation pour le dévouement des policiers et des agents de la paix qui ont fait le sacrifice ultime et tragique de leur vie afin d'assurer la sécurité des collectivités. La garde du drapeau du Service de police de Winnipeg a été, en 2000, la première garde de drapeau « officielle » du Canada à participer aux cérémonies du Jour commémoratif national.



POINTS SAILLANTS DE L'AN 2000

Nouvelle technologie prometteuse

PROJET D'INTÉGRATION DES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

Afin de tenir compte des progrès réalisés dans le domaine de la technologie de l'information, nous allons changer le Système informatisé des dossiers et des communications que nous avons acquis en 1986. Nous nous proposons d'adopter les grandes technologies de l'information qu'utilisent avec succès d'autres corps policiers comparables au nôtre. Pour ce faire, nous allons devoir adopter systématiquement la technologie qu'utilisent les plus grands services de police au Canada.

En 2000, le Service de police de Winnipeg a créé le Comité du Projet d'intégration des progrès technologiques et lui a confié la tâche d'étudier ses besoins en matière de systèmes, de modernisation de son équipement et d'expansion. Nous désirons nous assurer de l'acquisition d'une technologie de pointe qui nous servira bien dans le monde en perpétuel changement des services policiers et de la technologie.

À l'avant-garde du progrès

NOUVELLES TECHNIQUES D'IDENTIFICATION ET D'ENQUÊTE

La Section de l'identité du Service de police de Winnipeg a, en un an, battu un nombre record de dix ans d'identifications dactyloscopiques. Le potentiel de notre technologie s'est sans cesse amélioré depuis l'acquisition en 1999 du nouveau système informatisé de dactyloscopie Cogent. Grâce à cette technologie, le Service de police de Winnipeg peut identifier plus facilement les criminels et accroître les probabilités d'identification des suspects qui autrement pourraient passer inaperçus.

La nouvelle technologie a également aidé notre Bureau des relevés judiciaires où le personnel utilise un système de dactyloscopie électronique doté d'un accès direct au système informatisé de dactyloscopie. Ce système permet de vérifier électroniquement les empreintes digitales dans les cas de vérification de dossier personnel. Il accélère les vérifications et permet de faire des vérifications de dossiers plus rapidement.

Le Service de police de Winnipeg s'est aussi procuré le nec plus ultra des sources de lumière pour l'examen des éléments de preuve et des scènes des crimes. Cette nouvelle technologie révèle les moindres détails, accentuant la visibilité des éléments très petits qui ne peuvent être vus à l'œil nu.

Le Service de police de Winnipeg continue à jouer un rôle actif afin d'appuyer les lois fédérales sur l'identification par les empreintes génétiques et contribue à l'enrichissement de la banque de données ADN nationale en lui faisant parvenir des échantillons d'éléments de scènes de crime et de condamnés. Ce sont les progrès de cet ordre qui accroissent la capacité du Service de police de Winnipeg d'enquêter sur les crimes et d'établir l'identité des contrevenants.

Solidité de la structure

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR — RECOURS AUX STRATÉGIES DE SÉCURITÉ DU CENTRE-VILLE

Le Service de police de Winnipeg a d'excellentes relations de travail avec divers groupes communautaires. Cette façon de faire favorise la mise en œuvre de notre philosophie de services de police communautaires et notre approche proactive face aux activités criminelles. En tant que service, nous ne cessons d'encourager les résidents et les propriétaires d'entreprise à nous faire part de leurs réactions. Nous croyons fermement en nos collectivités et nous allons continuer à y investir.

En 2000, le Service de police de Winnipeg a créé, en collaboration avec diverses ZAC et groupes de citoyens, un réseau pour la sécurité au centre-ville. En conjuguant nos efforts à ceux des inspecteurs des incendies, d'hygiène et de la Société des alcools, nous visons un objectif commun qui est d'assurer un environnement sécuritaire au centre-ville. Nos agents de police communautaire sont toujours aussi dévoués, tous prenant le plus grand soin du quartier du centre-ville qui leur a été assigné. Des liens comme ceux-là ne peuvent que nous amener à collaborer à la détermination et à la résolution de problèmes communautaires particuliers.



Collaboration

PUISER DANS DIVERSES RESSOURCES AFIN DE RÉDUIRE LA PROSTITUTION

Les réunions communautaires se sont traduites par la formation du Groupe de la sécurité communautaire qui collabore à l'élimination de la prostitution et des autres problèmes communautaires. La Division des mœurs du Service de police de Winnipeg et le ministère de la Justice du Manitoba se sont associés en vue de mettre en œuvre, de façon permanente, le Programme de déjudiciarisation qui a pour but de diriger vers l'école des clients les hommes accusés d'avoir fait des démarches dans le but d'obtenir les faveurs sexuelles d'une prostituée. L'école des clients est un programme éducatif visant à réduire la prostitution de rue.

Le Programme de déjudiciarisation de la prostitution de la Division des mœurs est un complément au Programme de déjudiciarisation. Ce programme offre aux hommes et aux femmes accusés de prostitution la possibilité de suivre le Programme de déjudiciarisation de la prostitution. Ainsi, ces personnes ont la possibilité d'améliorer leur avenir du fait qu'elles peuvent obtenir de l'aide de diverses sources externes, comme du counselling. Le Programme s'est révélé un succès grâce à la collaboration de l'Armée du salut, de Street Connections, de la Direction des services de probation, de Training and Employment Resources for Females (TERF) et du ministère de la Justice du Manitoba.

Prévention du crime contre les véhicules

ATTENTION AUX PROBLÈMES PARTICULIERS

Le Programme de prévention du crime contre les véhicules a été mis en œuvre en 2000. Il s'agit d'une initiative conjointe et proactive du Service de police de Winnipeg et de la ZAC du centre-ville qui est financée en partie par le programme provincial HEATT. Des membres du Programme de surveillance de la ZAC du centre-ville surveillent des quartiers précis et notent le numéro des plaques d'immatriculation des véhicules dont le contenu semble être susceptible au vol. Ils transmettent ces renseignements au Service de police de Winnipeg qui fait parvenir une lettre de mise en garde au propriétaire inscrit. Cette manière de faire contribue à la prévention et à la réduction des vols dans les véhicules automobiles.

Élaboration d'un plan détaillé

ÉVALUATIONS STRATÉGIQUES

Le Projet-pilote de mise en correspondance des données criminelles institué en 2000 permet à la police de mettre à contribution les données criminelles et les cartes les plus récentes afin de déterminer les tendances en matière de crime. Ces renseignements peuvent servir à déployer stratégiquement les ressources voulues pour enrayer une activité criminelle précise comme le vol qualifié.

Nos agents ont aussi reçu une formation en techniques de prévention du crime par l'aménagement du milieu, techniques qu'ils intègrent à des domaines particuliers et qui se traduisent par une réduction des situations propices au crime. Ils évaluent la sécurité des propriétés et signalent les éléments qui présentent des dangers comme les lignes de visibilité, l'éclairage, les arbres et arbustes et les portes et fenêtres cachées. Ils suggèrent également des moyens de prévention du crime, comme l'amélioration de l'éclairage et de l'aménagement paysager.

Liens efficaces

FAÇON PROACTIVE DE LUTTER CONTRE LES ACTIVITÉS DE GANG

En mai 2000, nous avons fusionné l'Unité anti-gang, l'Unité de lutte contre les bandes de motards hors-la-loi et l'Unité des questions asiatiques. Ce changement nous permet de faire front uni face aux divers niveaux des activités de gang à Winnipeg. La nouvelle Unité de lutte contre les gangs de criminels travaille en collaboration avec les organismes d'application de la loi du Canada et des États-Unis, notamment les services de surveillance de liberté conditionnelle, les agents de probation et les membres des ministères provinciaux et fédéral de la Justice.

En raison de l'établissement à Winnipeg de l'une des bandes de motards hors-la-loi les plus en vue dans le monde, les activités des gangs de rue ont pris des allures criminelles plus sophistiquées. Le Service de police de Winnipeg a adopté une ligne dure face aux activités de gang et continue à élaborer des stratégies progressistes afin de paralyser les gangs et d'enrayer leurs activités criminelles.



UNITÉ D'INTERVENTION D'URGENCE

L'Unité d'intervention d'urgence du Service de police de Winnipeg se compose de policiers formés à l'utilisation d'armes et de tactiques spéciales. Les membres de l'Unité peuvent contenir et maîtriser les situations délicates (personnes armées et barricadées), faire de la surveillance et intervenir dans les situations pouvant dégénérer en confrontation armée.



Revitalisation de la Division de la jeunesse

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES PARTICULIERS

Les enquêtes portant sur la jeunesse sont la responsabilité de tous les agents de police. Afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité, nous avons rétabli l'ancienne Division de la jeunesse sous forme de sept unités, à savoir l'Unité d'enquête sur le mauvais traitement des enfants, l'Unité de lutte contre les crimes sexuels, l'Unité de coordination de la lutte contre la criminalité chez les jeunes, l'Unité d'intervention et de soutien en cas de violence familiale, l'Unité des contrevenants à risque élevé, l'Unité des personnes vulnérables et l'Unité des personnes disparues.

Grâce à la création du poste de coordinateur de la lutte contre la criminalité chez les jeunes, nous sommes en mesure d'aborder toutes les questions liées à la jeunesse. De plus, le Programme d'application du couvre-feu continue de rehausser la sécurité publique et permet de mieux contrôler les activités et les mouvements des jeunes accusés de délits criminels.



COURS DE FORMATION EN MOTOCYCLISME

Au début de l'année, un membre de la Division a suivi avec succès, en Floride, un cours de formation en motocyclisme. À son retour, il a élaboré, en collaboration avec d'autres agents, un cours de formation très complet en motocyclisme à l'intention des agents de police. De plus, neuf nouvelles motos flambant neuves sont venues s'ajouter à notre parc de véhicules.

Nouvelles dimensions

INFORMATION DU PUBLIC

L'activité criminelle n'épargne personne, d'où la nécessité de bien informer le public. Compte tenu de la multiplication des sites Internet et Intranet, la formation et la sensibilisation sont devenues essentielles. Le Service de police de Winnipeg organise des exposés multimédias sur les gangs ainsi que sur les mesures de protection à prendre face à Internet. La Division des services communautaires contribue à la promotion de l'information du public par des visites dans les écoles et par la présentation d'exposés À VOUS D'AGIR portant sur des questions comme :

- les incendies criminels;
- l'intimidation et le harcèlement;
- les choix des jeunes (choix et conséquences des crimes);
- la conduite en état d'ébriété;
- les mesures de protection à prendre face à Internet;
- la sensibilisation aux drogues (vivre dans la sobriété);
- la sécurité personnelle;
- les carrières dans les forces policières;
- les situations de crise à l'école;
- la sensibilisation aux gangs de rue;
- l'initiation à la sécurité dans la rue à l'intention des enfants.

Nos agents sont conscients des tendances à la hausse et continuent à élargir leur horizon par l'élaboration de stratégies diverses adaptées aux besoins uniques de chacun des quartiers de Winnipeg.



Sur la route de la sécurité

RÉPONDRE AUX BESOINS COMMUNAUTAIRES

La Division de la circulation routière poursuit son travail de redéfinition et de mise au point de son rôle en fonction des besoins changeants de la collectivité. Des programmes permanents tels que Opération Gare au train, Opération Impact, Sécurité des autobus scolaires, Opération Ceinture de sécurité et Inspection des véhicules sont toujours pertinents. Nous allons continuer à élaborer de nouvelles initiatives afin de répondre aux besoins des Winnipegois.

La Division a également pour objectif de réduire le nombre des collisions en veillant davantage au respect des règlements de la circulation. Du fait que nous concentrons nos énergies sur la prestation des services et l'établissement de partenariats avec d'autres organismes émérites, nous pouvons nous doter des moyens nécessaires à la mise en œuvre des trois éléments de la sécurité routière : éducation, application des lois et technique routière. La coordination des interventions médiatiques permet de sensibiliser les conducteurs et les piétons à la sécurité routière. Par la même occasion, l'application des lois donne plus de force aux messages de sécurité. La liaison permanente avec la Régie des transports, le Service des travaux publics et la Société d'assurance publique du Manitoba permet l'échange de renseignements sur les dangers de la route et les travaux de voirie.

Compte tenu du fait qu'il y a eu 21 accidents mortels dans la ville en 2000, les discussions ont porté essentiellement sur les moyens d'améliorer le processus d'enquête sur tous les accidents de la route graves et mortels. Ces discussions ont mené à la décision de poursuivre la mise



en œuvre du projet de « station totalisatrice ». L'équipement laser dont est dotée la station totalisatrice permet aux enquêteurs de faire tout le mesurage nécessaire sur le lieu même de l'accident avec plus de précision et en beaucoup moins de temps. Le Service entend faire l'acquisition de ce système en 2001.

Le nombre d'accidents mortels demeure constant à Winnipeg malgré tous les efforts que nous déployons. Selon les études effectuées, la vitesse a été un facteur dans 25 % des accidents mortels qui sont survenus à Winnipeg au cours des deux dernières années. Bon nombre de ces décès et blessures auraient pu être évités si les conducteurs avaient respecté les règlements de la circulation en vigueur.

Depuis plus de 40 ans, la technologie de la sécurité photographique, notamment les radars photographiques et les caméras à infrarouge, est utilisée avec succès un peu partout dans le monde afin de réduire le nombre d'accidents, de prévenir les blessures et de sauver des vies. Le Service de police de Winnipeg se propose en 2001 de demander à la province d'adopter une loi autorisant l'utilisation de la technologie de la sécurité photographique à Winnipeg.

UNE PREMIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD — POLICIERS COPILOTES

Les jeunes font partie de la catégorie des conducteurs les plus à risque sur les routes et ils sont en cause dans 37 % des accidents d'automobile. Au cours de l'an 2000, en partenariat avec la Société d'assurance publique du Manitoba, le Service de police de Winnipeg a lancé le Programme de policiers copilotes et il s'est engagé à offrir une formation d'une qualité inégalée.

Le Programme vise à donner aux jeunes qui ont réussi le Programme d'éducation routière la possibilité de suivre une formation supplémentaire et d'améliorer leurs techniques de conduite. C'est la Société d'assurance publique qui choisit les personnes qui doivent participer aux exercices pratiques et qui doivent apprendre les techniques de conduite courtoise, de conduite préventive et de sécurité. Le Programme est d'une durée d'une journée.

INVESTIR DANS LA COLLECTIVITÉ

Les membres du Service de police de Winnipeg reconnaissent l'importance d'organiser et de soutenir des campagnes de financement pour une variété d'organismes de charité. Ils font une contribution importante à la collectivité par leur participation à des activités telles que Policiers contre le cancer, la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi, la Course de relais annuelle Great Grain et la Course de relais à bicyclette. Le présent rapport annuel met en vedette la campagne de financement Policiers contre le cancer et la Course au flambeau des responsables de l'application de la loi.



FAIRE TOURNER LES TÊTES — POLICIERS CONTRE LE CANCER

Policiers contre le cancer est un effort national des membres des services de police en vue de recueillir des fonds pour financer la recherche sur le cancer et le traitement de la maladie. Les membres du Service de police de Winnipeg et de leurs familles manifestent leur soutien en se rasant la tête pour recueillir des fonds. En 2000, 55 personnes ont perdu leurs cheveux afin de recueillir une somme record de 20 000 \$ pour la recherche sur le cancer.



COURSE AU FLAMBEAU DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI — JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX

L'organisme Manitoba Special Olympics a pour mandat d'offrir aux personnes ayant une déficience mentale une formation sportive et des compétitions par le biais de programmes communautaires. La participation à divers sports prépare les athlètes des Jeux Olympiques spéciaux à participer avec succès aux programmes de formation sportive, de loisirs et de conditionnement physique offerts à toute la population. Elle les aide également à accroître leur confiance en soi, leur estime de soi et leur motivation.

La Course au flambeau des responsables de l'application de la loi est l'événement principal de la campagne de financement de l'organisme Manitoba Special Olympics. Un groupe de bénévoles dévoués du Service de police de Winnipeg participe à la course de neuf milles ainsi qu'à une variété d'activités au cours de l'année, telles que des ventes de hot-dogs, de pâtisseries et d'articles d'artisanat, des tournois de baseball et d'autres activités sociales. En 2000, les membres du Service de police de Winnipeg ont aidé à contribuer plus de 65 000 \$ aux Jeux Olympiques spéciaux.

Aux aguets de nouvelles possibilités

EXPANSION DE L'UNITÉ CANINE

L'Unité canine du Service de police de Winnipeg a accru son effectif d'une personne en 2000, ce qui lui a permis de pourvoir un poste de dresseur de chiens à temps plein. Ce dresseur collaborera à la formation de toutes les équipes canines ainsi qu'à l'entraînement continu de toute l'Unité. C'est en 2000 également que le Programme de reproduction de chiens a terminé le dressage de son premier chien qui a commencé à travailler au sein de l'Unité. Notre expérience en matière de reproduction comme moyen d'approvisionner le Service en chiens policiers de grande qualité s'est révélée un grand succès.

Depuis, trois autres de nos chiots ont été sélectionnés pour être dressés au cours de l'année à venir. Deux de ces chiots seront dressés pour notre Service et le troisième sera dressé pour le Service de police de Brandon. Les six autres chiots de la dernière portée ont tous été vendus à des services de police des États-Unis.



QUI A LAISSÉ SORTIR LES CHIENS?

L'Unité canine du Service de police de Winnipeg célébrera son 30^e anniversaire en 2001. Ce sera une année remarquable puisque l'Unité accueillera aussi les championnats de chiens des services de police du Canada du 12 au 16 septembre 2001. On attend 10 000 visiteurs pour l'occasion. Ces championnats permettront aux chiens et à leurs dresseurs de faire montre de leurs habiletés.



Unité à bicyclette du Service de police de Winnipeg

SÉCURITÉ À BICYCLETTE

L'Unité de patrouille à bicyclette en uniforme se compose de policiers formés pour patrouiller les rues à bicyclette. Ces policiers assurent une présence policière visible et patrouillent des zones problématiques particulières et des zones où les unités de patrouille générale ne peuvent se rendre. Les membres de l'Unité traitent les problèmes de drogue, les mécontentements et les préoccupations dans le centre-ville et appliquent rigoureusement les règlements de la circulation, en particulier en ce qui concerne les bicyclettes.

Patrouille des cours d'eau de Winnipeg

UNITÉ DE PATROUILLE DES RIVIÈRES

La sécurité des cours d'eau demeure une préoccupation du Service de police de Winnipeg. En 2000, le Service a entrepris d'élaborer des plans en vue d'améliorer la sécurité sur les rivières Rouge et Assiniboine, à Winnipeg. En collaboration avec le Comité de gestion des rives, le Service a fait l'acquisition d'un bateau dont pourra se servir l'Unité de patrouille des rivières en 2001. Ce bateau, qui est mû par deux moteurs de 130 hp, aidera notre personnel plus nombreux à faire appliquer les lois et les règlements sur les cours d'eau de Winnipeg.



Unité de patrouille à cheval

AMBASSADEURS DE WINNIPEG

L'Unité de patrouille à cheval a été lancée en juin 2000 dans le cadre d'un événement médiatique qui s'est déroulé à la résidence du lieutenant-gouverneur. L'équipe se compose de deux agents à cheval qui patrouillent les rues, assistent aux diverses manifestations et répondent à une grande diversité d'appels. Les chevaux ont pour nom Beauty et Buckster. Ils sont en fonction de journée et en soirée pendant deux mois et demi par année et sont coparrainés par La Fourche et l'Association des ZAC de Winnipeg.

SAVIEZ-VOUS QUE...

DEMANDES D'INTERVENTION ACCORDÉES

17 068	Perturbations
13 547	Violence familiale
13 161	Alarmes antivol — résidentielles
12 689	Suspects, véhicules, etc.
10 687	Aide

Recrutement

AMÉLIORATION DU SERVICE GRÂCE AU SALON DES CARRIÈRES

Le Service de police de Winnipeg a tenu son premier Salon des carrières en 2000. Son objectif était de fournir des renseignements sur la présentation des demandes d'emploi, le processus de sélection et sur la manière de se préparer aux entrevues. Les Autochtones et les membres des minorités visibles ont assisté en très grand nombre à ces salons, ce qui a contribué à leur succès.

En plus de tenir le Salon des carrières, le Service de police de Winnipeg a aussi révisé son Programme de recrutement. En raison de l'amélioration de son processus de recrutement, le Service reçoit des candidatures de très haute qualité. Comme complément à ces initiatives, nous participons à l'élaboration d'un programme de stages en collaboration avec le Manitoba Aboriginal Youth Career Awareness Committee (MAYCAC), le ministère de l'Éducation du Manitoba et la ZAC du centre-ville. Ces partenariats nous aideront à représenter les collectivités que nous servons.



COMMENT COMMUNIQUER AVEC NOUS?

Notre adresse Internet :
www.city.winnipeg.mb.ca/police

**Adresse électronique
 du chef de police :**
jewatski@city.winnipeg.mb.ca

**Pour plus de renseignements,
 communiquez avec :**
 Division des services
 communautaires
 Service de police de Winnipeg
 Case postale 1680
 Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z7

Téléphone :
 (204) 986-6322

ADOPTER UNE NOUVELLE APPARENCE

Nos membres ont adopté un nouvel uniforme en 2000. Les modifications apportées comprennent une chemise bleu foncé pour tous les agents en uniforme, le personnel supérieur et de direction, ainsi que de nouvelles cravates noires ou de faux plastrons noirs pour les températures froides. Les nouveaux uniformes comprennent aussi des pantalons bleu foncé de genre cargo, décorés d'une fine rayure rouge, pour le personnel opérationnel.



COURRIER

Tous les ans, le Bureau du chef de police reçoit de nombreuses lettres en hommage aux réalisations d'agents de police et au grand professionnalisme dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions. Ces lettres et ces marques de reconnaissance sont révélatrices de la valeur de ces agents et de l'influence qu'ils ont exercée. Vous trouverez ci-après des extraits des lettres de témoignage reçues.



Façonner l'avenir

CÉLÉBRATION DE NOS COLLECTIVITÉS

Le Service de police de Winnipeg vise sans cesse l'excellence. Par notre intégration aux diverses collectivités de Winnipeg, nous pouvons chercher constamment de nouveaux moyens d'améliorer notre compréhension et les services que nous offrons.

Nous reconnaissons que Winnipeg se compose de diverses collectivités, chacune ayant ses propres aspirations et ses propres besoins. Il nous incombe de déterminer ces aspirations et besoins et d'y donner suite d'une manière efficace et appropriée. Le Service de police de Winnipeg a créé le poste d'agent de liaison culturel ainsi que le poste d'agent de liaison autochtone. Ces agents de liaison, qui répondent aux nombreuses questions de la

collectivité, sont appelés à conseiller et à arbitrer les différends.

De plus, le Service de police de Winnipeg s'est également doté d'une équipe dite Équipe de diversité. Cette équipe se compose de 32 personnes d'origine autochtone et de diverses minorités visibles. Ces bénévoles collaborent à une multitude d'initiatives communautaires, y compris à notre Programme de recrutement, afin de combler les lacunes qui nous séparent de la collectivité.

Le Comité consultatif autochtone se compose d'aînés et d'Autochtones appartenant à divers organismes politiques et de prestation de services et reflète la diversité des groupes qu'il représente. Le Comité se réunit à plusieurs reprises pendant l'année pour communiquer ses idées et ses initiatives au chef de police.

Je rends hommage à mes deux anges gardiens... qui ont fait beaucoup plus que ne l'exigeait leur devoir. Je ne me suis jamais senti aussi en sécurité et rassuré que par ces deux agents... Vous avez toutes les raisons d'être fier de les avoir dans votre Service... Je les remercie pour leur sensibilité, leur compassion et leur compréhension.

Les agents ont pris le temps de m'écouter et d'exprimer leur empathie à l'égard de ma situation... ça m'a fait du bien de pouvoir parler à quelqu'un. Les deux agents ont été polis et très professionnels. J'ai eu le sentiment que ces deux agents et la standardiste avaient une grande aptitude pour les relations publiques.

Dans l'ensemble, le travail de la police dans cette affaire s'est fait selon des normes extrêmement élevées. Je me considère privilégié et honoré d'avoir pu travailler avec ce groupe d'agents. Le jury dans cette affaire a eu la chance d'être témoin d'exemples de professionnalisme exceptionnel et de compétence extraordinaire de la part d'agents du Service de police de Winnipeg.

Je suis très reconnaissant de la sollicitude et de la courtoisie qu'ont eu à mon égard les agents de police et je vous saurais gré de leur transmettre mes sentiments... J'ai toujours été un partisan loyal du Service de police et j'estime qu'il offre d'excellents services dans des circonstances très stressantes.

Sans les renseignements et le réconfort constants que nous ont procurés ces deux détectives merveilleux, ma famille n'aurait pas pu passer aussi facilement à travers cette épreuve. Nous vous prions de leur transmettre nos remerciements et notre reconnaissance pour nous avoir aidé à passer à travers cette période tumultueuse... Ces agents accomplissent un travail superbe pour protéger et servir leur communauté.

J'ai toujours été un fidèle partisan de la Police de Winnipeg. C'est la première fois que j'ai eu à recourir à ses services. Je suis âgé et handicapé. Les personnes qui sont intervenues se sont montrées très rassurantes. J'ai été plus qu'impressionné. Mes remerciements à vous et aux autres membres du personnel mentionnés.

Rendement exceptionnel

En 2000, de nombreux membres du Service de police de Winnipeg ont reçu des éloges pour leur rendement exceptionnel au travail et en dehors de leurs heures de travail. Le Service a reconnu l'apport exceptionnel de ces membres, leur initiative, leur courage ou leur dévouement dans des situations qui représentaient souvent un risque personnel très élevé pour leur sécurité ou leur bien-être. Le dévouement de nos membres aide à sauver des vies et à prévenir des tragédies. Leurs sacrifices et leur engagement proposent un excellent exemple de comportement auquel nous pouvons tous aspirer.

EXCELLENCE AU TRAVAIL

De nombreux membres du Service de police de Winnipeg et programmes coordonnés par des membres du Service ont reçu des prix pour leurs contributions en 2000. Nous félicitons ces membres et sommes fiers de leurs réussites. Le présent rapport annuel met en vedette le Prix de l'Association internationale des chefs de police, le certificat d'excellence dans l'application de la loi et les Prix de la prévention du crime du procureur général du Manitoba.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Chaque année, l'Association internationale des chefs de police et Night Vision ITT Industries reconnaissent divers services de police et les félicitent d'établir de nouvelles normes en matière de services de police communautaires. Le Service de police de Winnipeg a bénéficié d'une reconnaissance à titre de finaliste dans la catégorie des organismes qui desservent une population de 250 000 personnes et plus. Nous continuons d'aller de l'avant afin d'améliorer la prestation de nos services généraux et nos services de police communautaires.

CERTIFICAT D'EXCELLENCE DANS L'APPLICATION DE LA LOI

Certains des problèmes de sécurité les plus importants que doivent régler les institutions financières canadiennes comprennent la cyber-fraude, la contrefaçon des cartes de débit et de crédit, la contrefaçon de la monnaie et des chèques ainsi que le ciblage des banques et les attaques directes par des membres du crime organisé. Au cours de l'an 2000, l'Association des banquiers canadiens a décerné à l'Unité des crimes commerciaux du Service de police de Winnipeg un certificat d'excellence dans l'application de la loi en reconnaissance de l'aide inestimable que l'Unité a fournie au milieu financier canadien.

PRIX DE LA PRÉVENTION DU CRIME DU PROCUREUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le procureur général du Manitoba décerne des Prix pour honorer les particuliers et les organismes dont l'initiative, la détermination et le dévouement en matière de prévention du crime ont contribué au maintien de la sécurité au Manitoba. Le Prix de prévention du crime sont décernés dans plusieurs catégories et s'adressent aux Manitobains qui ont contribué activement leur énergie, leur temps, leurs talents, leurs ressources ou leur soutien aux efforts de prévention du crime.

En 2000, M. Gord Macintosh, ministre de la Justice, a remis le premier prix de la catégorie à l'agent Shawn Matthews pour sa contribution au Programme de lutte contre les graffitis. L'Unité d'intervention rapide en cas d'incendies criminels a bénéficié d'une mention honorable pour sa contribution à la prévention des incendies.

Citations en 2000

Certificats de citation accordés	31
Lettres de remerciement aux divisions (présentées par le chef, pour le bon travail accompli)	55
Feuilles de conduite (pour le bon travail accompli)	21
Total	107



EFFECTIFS AUTORISÉS DE 2000

Personnel policier

Chef de police	1
Chefs adjoints	2
Inspecteurs	19
Sergents d'état-major	25
Sergents	79 + 2*
Sergents de patrouille / sergents-détectives	147 + 5*
Agents de police	882 + 17*
Total	1 179

Personnel civil

Agents des plaintes	14
Analyste des systèmes et procédures	1
Analystes de la recherche	7
Armurier	1
Chargés de projet, Systèmes d'information de la police	2
Chef de service adjoint	1
Chef des communications	1
Chef, Entretien des véhicules	1
Chef, Information et renseignements	1
Chef, Magasins	1
Commis A	54
Commis à l'information et aux renseignements	16
Commis B	33
Commis C	9
Commis principal	1
Comptable des recettes	1
Comptable du budget	1
Concierger en chef	1
Concierges adjoints	13
Coordinateur de la dotation en personnel - Communications	1
Coordinateur de la formation en communications	1
Coordinateurs des bénévoles	2
Coordinateur des opérations	1
Coordinateur des ressources humaines	1
Coordinateur du conditionnement physique	1
Coordinateurs, Personnes disparues	3
Coordonnateur de la formation – Système informatisé des dossiers	1

Coordonnateur des services radio	1
Coordonnateur du C.I.P.C.	1
Directeur des affaires publiques	1
Directeur des finances	1
Directeur des services	1
Directeur du bureau des casiers judiciaires	1
Directeur, Systèmes d'information de la police	1
Magasiniers	10
Mécanicien	1
Mécaniciens adjoints	5
Opérateurs, Entrées vocale directe	24
Patrouilleurs riverains	2
Préposé aux services	1
Préposés aux communications de la police	42
Préposés principaux aux communications de la police	6
Professionnel de l'aide aux victimes	1
Programmeurs des systèmes d'information de la police	2
Psychologue	1
Spécialistes de projet, Systèmes d'information de la police	3
Superviseurs, Entrées vocales directes	4
Techniciens de la production vidéo	2
Techniciens en identification /	
Apprentis techniciens en identification	9 + 1*
Techniciens principaux en identification	2
Transcripteurs de contrôle	6
Total	299

Données démographiques – Personnel policier
(au 31 décembre 2000)

Blancs	1 048
Autochtones canadiens	101
Noirs	18
Indiens d'Asie	10
Philippins	10
Asiatiques	4
Autres	4
Total	1 195
Hommes	1 051
Femmes	144

Données démographiques – Personnel civil
(au 31 décembre 2000)

Blancs	317
Autochtones canadiens	7
Noirs	5
Indiens d'Asie	2
Philippins	7
Asiatiques	2
Autre	1
Total	341
Hommes	65
Femmes	279

Note : Les données statistiques ci-dessus se fondent sur les déclarations volontaires des employés. La Division du personnel a l'autorisation de demander aux employés de déclarer leur race ou ethnie, mais ne les oblige pas à le faire. Le nombre réel d'employés appartenant à des groupes minoritaires pourrait être plus élevé que celui indiqué, car il a été supposé que les employés qui ont choisi de ne pas faire de déclaration étaient blancs.

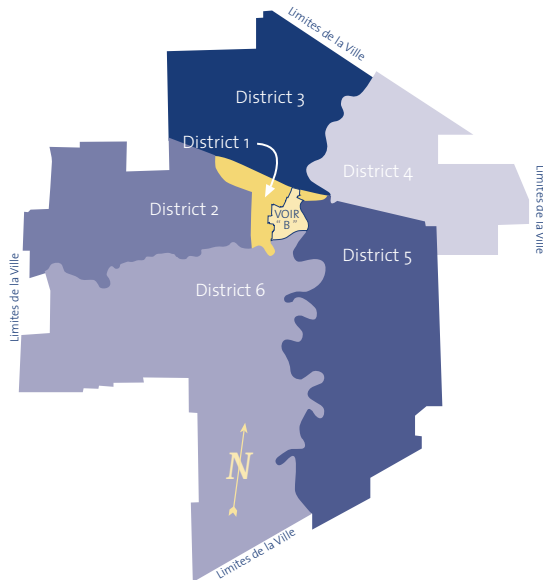
Ces données comprennent les employés qui partagent un emploi, les employés occasionnels et les employés surnuméraires.

Enquêtes internes ouvertes en 2000

Fondées (preuve suffisante à l'appui de l'allégation)	51
Non fondées (preuve insuffisante)	28
Non motivées (disculpé)	4
À titre documentaire seulement	60
En cours	58
Total	201

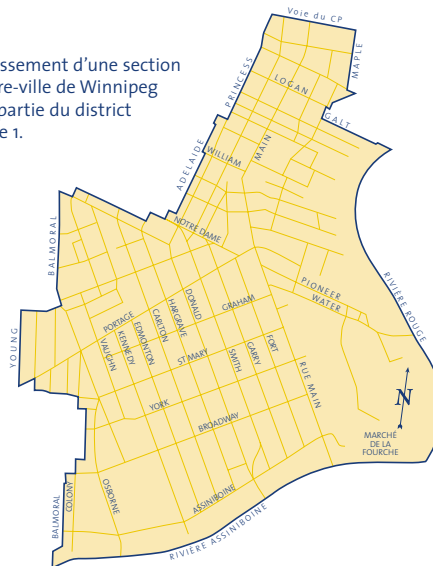
*Postes non prévus au budget

**A: DISTRICTS DE POLICE —
DANS LA VILLE DE WINNIPEG**



**B: CENTRE-VILLE DE WINNIPEG —
(SELON LE PLAN DU CENTRE-VILLE)**

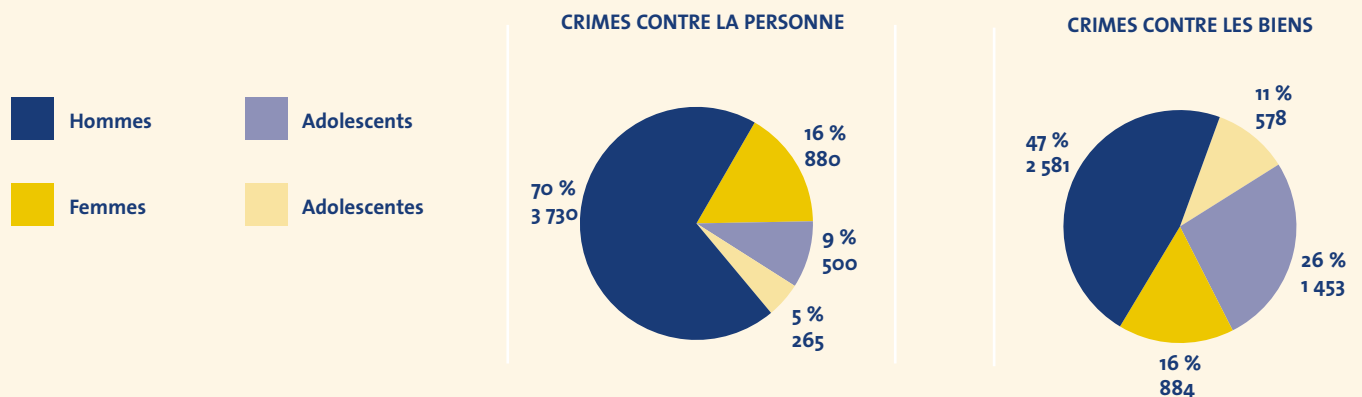
Agrandissement d'une section du centre-ville de Winnipeg faisant partie du district de police 1.



INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	Ville de Winnipeg				Centre-ville de Winnipeg			Secteur 1		
	Écart 1999–2000				Écart 1999–2000			Écart 1999–2000		
	Total	Classés (%)	N ^b re	%	Total	N ^b re	%	Total	N ^b re	%
Crimes contre la personne										
Homicides	16	100 %	2	14 %	2	-1	-33 %	8	1	14 %
Tentatives de meurtre	14	79 %	6	75 %	2	2	100 %	5	3	150 %
Agressions sexuelles ^{2,3}	566	52 %	107	23 %	91	23	34 %	232	66	40 %
Autres infractions sexuelles ^{2,3}	44	56 %	-141	-76 %	4	-17	-81 %	7	-59	-89 %
Voies de fait ^{2,3}	6 676	68 %	985	17 %	673	-4	-1 %	2 371	399	20 %
Enlèvements ^{2,3}	18	50 %	6	50 %	2	1	100 %	4	1	33 %
Vols qualifiés ^{2,3}	1 694	34 %	-114	-6 %	244	-12	-5 %	647	-1	0 %
Total	9 028	61 %	857	10 %	1 018	-8	-1%	3 274	410	14%
Crimes contre les biens										
Introduction par effraction ³	7 951	13 %	-84	-1 %	559	165	42 %	1 797	208	13 %
Vols de véhicules ³	9 464	9 %	754	8 %	488	51	12 %	1 585	166	12 %
Vols - (supérieurs à 5 000 \$) ³	199	25 %	-57	-22 %	36	-7	-16 %	38	-26	-41 %
Vols - (inférieurs à 5 000 \$) ³	17 793	17 %	-507	-3 %	2 175	-355	-14 %	4 353	-41	-1 %
Recels ⁴	527	100 %	274	108 %	53	22	71 %	107	36	51 %
Fraudes ³	1 238	55 %	20	2 %	248	-62	-20 %	390	29	8 %
Incendies criminels ³	532	38 %	67	14 %	29	3	12 %	131	21	19 %
Méfais ³	12 443	8 %	-268	-2 %	885	-288	-26 %	2 449	-147	-6 %
Total	50 147	15 %	199	0 %	4 473	-395	-8 %	10 850	246	2 %
Autres infractions au Code criminel										
Prostitution ⁵	247	100 %	147	147 %	29	10	53 %	142	87	158 %
Armes à feu, armes offensives	376	80 %	-1	-1 %	46	2	5 %	131	3	2 %
Autres infractions au Code Criminel ^{6,7}	7 600	79 %	2 293	43 %	1 494	520	53 %	2 982	1 044	54 %
Total partiel	8 223	80 %	2 439	42 %	1 569	532	51 %	3 255	1 134	54 %
Total général	67 398	29 %	3 489	5 %	7 060	129	2 %	17 379	1 790	11 %
Superficie en (Km ²)	473,71				3,3			14,22		
Population										
Policiers par nombre de résidents										
Demandes d'intervention - Total	258 280		4 974	2 %	26 188	5 330	26 %	66 074	3 745	6 %
Demandes d'intervention - Accordées ⁸	166 902		3 405	2 %	16 504	2 688	19 %	44 687	2 274	5 %
Appels 9-1-1 reçus										
Dépenses de fonctionnement	113 883 483									

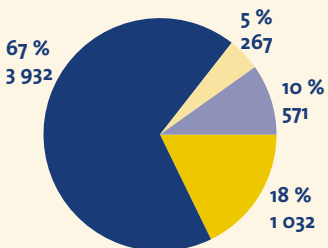
1 Les limites des districts 1 et 2 ont été rectifiées le 1^{er} mai 2000. La comparaison des totaux des districts 1 et 2 de cette année à ceux des années précédentes influe sur toutes les catégories.
 2 Les totaux représentent le nombre de victimes.
 3 Comprend les perpétrations et les tentatives.
 4 Le nombre des accusations de recels a augmenté en raison de la conjugaison des efforts de la police, des prêteurs sur gage et des compagnies d'assurance.
 5 Les accusations de prostitution ont augmenté en raison de l'application plus stricte des lois.
 6 Les autres infractions au Code criminel comprennent les enlèvements, les prises d'otages, le harcèlement criminel, les menaces, la production et la distribution de pornographie juvénile, les explosifs causant la mort ou des blessures corporelles, les négligences criminelles entraînant la mort, les autres infractions connexes causant la mort, les complots d'assassinat, les violations des conditions de la liberté conditionnelle, les perturbations de la paix publique, les manquements aux conditions de la probation, les outrages à la pudeur, la contrefaçon et les autres infractions.
 7 La hausse des autres infractions au Code criminel est attribuable en partie à l'augmentation des violations des conditions de liberté conditionnelle. La hausse des accusations de manquements aux conditions de la liberté conditionnelle est attribuable à la mise en application en 2000 d'une nouvelle initiative de surveillance des couvre-feux pour adolescents.
 8 Interventions auxquelles a été affectée une unité.

INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL – PERSONNES INculpées

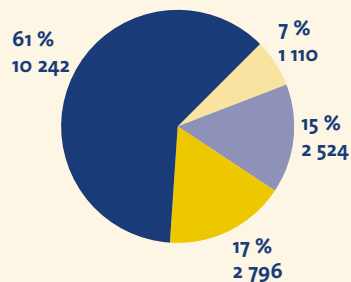


Secteur 2			Secteur 3			Secteur 4			Secteur 5			Secteur 6		
Écart 1999-2000			Écart 1999-2000			Écart 1999-2000			Écart 1999-2000			Écart 1999-2000		
Total	N ^{bre}	%	Total	N ^{bre}	%	Total	N ^{bre}	%	Total	N ^{bre}	%	Total	N ^{bre}	%
1	1	100 %	5	2	67 %	1	-1	-50 %	0	-1	-100 %	1	0	0 %
1	1	100 %	4	2	100 %	2	-1	-33 %	1	1	100 %	1	0	0 %
54	-3	-5 %	111	32	41 %	64	9	16 %	49	3	7 %	56	0	0 %
4	-17	-81 %	13	-30	-70 %	7	-15	-68 %	3	-11	-79 %	10	-9	-47 %
693	88	15 %	1 635	263	19 %	804	147	22 %	506	62	14 %	667	26	4 %
2	2	100 %	4	2	100 %	6	4	200 %	0	-2	-100 %	2	-1	-33 %
132	-53	-29 %	470	11	2 %	168	-17	-9 %	104	-44	-30 %	173	-10	-5 %
887	19	2 %	2 242	282	14 %	1 052	126	14 %	663	8	1 %	910	6	1 %
1 037	-230	-18 %	1 646	54	3 %	1 114	-44	-4 %	1 161	102	10 %	1 196	-173	-13 %
1 142	-306	-21 %	2 761	746	37 %	1 456	-85	-6 %	1 060	25	2 %	1 460	208	17 %
38	-15	-28 %	39	5	15 %	22	-4	-15 %	29	-1	-3 %	33	-16	-33 %
2 510	-508	-17 %	3 375	234	7 %	2 523	196	8 %	2 109	-170	-7 %	2 923	-218	-7 %
51	-1	-2 %	134	93	179 %	67	30	81 %	67	37	123 %	101	79	360 %
210	-42	-17 %	182	-10	-5 %	188	20	12 %	130	9	7 %	138	14	11 %
44	16	57 %	204	-12	-6 %	71	29	69 %	41	10	32 %	41	3	8 %
1 426	-246	-17 %	3 009	128	4 %	1 999	32	2 %	1 452	91	7 %	2 108	-126	-6 %
6 458	-1 332	-17 %	11 350	1 238	12 %	7 440	174	2 %	6 049	102	2 %	8 000	-229	-3 %
0	-3	-100 %	105	63	150 %	0	0	0 %	0	0	0 %	0	0	0 %
61	7	13 %	73	0	0 %	51	-9	-15 %	31	7	29 %	29	-9	-24 %
710	38	6 %	1 648	527	47 %	818	211	35 %	641	282	79 %	801	191	31 %
771	42	6 %	1 826	590	48 %	869	202	30 %	672	289	75 %	830	182	28 %
8 116	-1271	-14 %	15 418	2110	16 %	9 361	502	6 %	7 384	399	6 %	9 740	-41	-1 %
64,81			64,98			63,51			110,35			155,92		
30 383	-3861	-11 %	56 352	3 725	7 %	33 757	714	2 %	29 421	357	1 %	42 293	294	1 %
18 066	-2535	-12 %	38 257	2 323	6 %	21 401	970	5 %	18 824	203	1 %	25 667	170	1 %

AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL



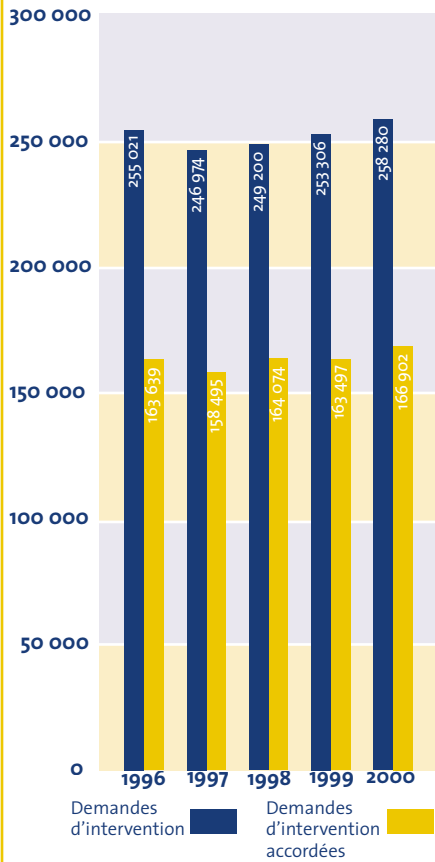
TOTAL CODE CRIMINEL



TOTAL DES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Année	Déclarées	Classées	% Classées
1996	71 500	13 356	19 %
1997	67 779	16 778	25 %
1998	65 379	18 589	28 %
1999	63 909	16 096	25 %
2000	67 398	19 382	29 %

DEMANDES D'INTERVENTION

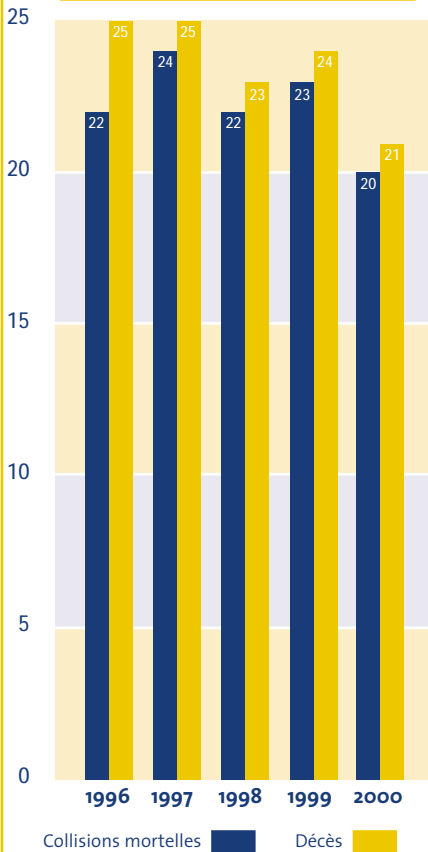


DÉLITS DE LA ROUTE

Type	Nombre d'accusations 1999	Nombre d'accusations 2000	Écart 1999-2000 en chiffres	Écart 1999-2000 en %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant causé la mort	1	2	1	+100 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant causé des lésions	6	12	6	+100 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile	18	56	38	+211 %
Conduite d'un véhicule automobile avec facultés affaiblies ayant causé la mort	2	1	-1	-50 %
Conduite d'un véhicule automobile avec facultés affaiblies ayant causé des lésions	10	16	6	+60 %
Conduite d'un véhicule automobile avec taux d'alcool supérieur à 0,08 mg	1 080	957	-123	-11 %
Omission de donner un échantillon d'haleine ou de sang	178	59	-119	-67 %
Contraventions de circulation	49 727	50 347	+620	+1,2 %
Contraventions de stationnement	198 290	174 617	-23 673	-11,9 %

Source : Chiffres confirmés par le CCSJ

ACCIDENTS DE VÉHICULES AUTOMOBILES — DÉCÈS



VOIES DE FAIT CONTRE UN MEMBRE DE LA FAMILLE

	1998	1999	2000
Demandes d'intervention accordées	9 253	9 840	14 660
Voies de fait contre un membre de la famille	2 951	2 864	3 923
Personnes inculpées – Hommes	2 095	2 100	2 754
Personnes inculpées – Femmes	467	466	656
Personnes inculpées – Adolescents	54	49	39
Personnes inculpées – Adolescentes	38	29	21
Total des personnes inculpées	2 654	2 644	3 470

VALEUR MARCHANDE DES DROGUES SAISIES

	1996	1997	1998	1999	2000
Saisies de drogues	662 484 \$	1 796 074 \$	1 71 406 \$	1 039 506 \$	1 196 651 \$
Saisies de plantes de marijuana	2 716 893 \$	11 080 019 \$	7 438 056 \$	6 981 930 \$	4 811 520 \$
Total de la valeur potentielle des drogues saisies	3 379 377 \$	12 876 093 \$	9 155 462 \$	8 021 436 \$	6 008 171 \$